



Novembre 2016

Les étangs de Bonnelles deviennent une réserve naturelle



Une réserve naturelle est un lieu en pleine nature que l'on décide de protéger. Ce lieu peut être par exemple une forêt, un marais ou un étang. Ce lieu est protégé parce qu'on y trouve des espèces d'animaux rares :

- Des oiseaux,
- Des insectes,
- Des poissons,
- Des grenouilles,
- Des reptiles...

Il y a aussi des plantes rares. Vous ne pouvez pas vous promener en toute liberté dans ce lieu. Parce qu'il ne faut pas :

- Déranger les animaux,

- Abîmer les plantes...

Vous pouvez découvrir les réserves naturelles lors de visites guidées. Du personnel de l'État ou des Régions s'occupe de la protection et de l'entretien des réserves naturelles. En Île-de-France, il y a 12 réserves naturelles régionales. Les étangs de Bonnelles viennent de devenir la 12^e réserve naturelle régionale d'Île-de-France. La Région a décidé de faire de ce lieu une réserve naturelle après avoir demandé l'avis du public sur Internet.

Les étangs de Bonnelles se trouvent à Bonnelles, dans les Yvelines (78).

On y trouve :

- 94 espèces d'oiseaux (par exemple, le faucon hobereau, la bergeronnette des ruisseaux et le martin-pêcheur),
- 36 espèces de libellules (la plus rare est la leucorrhine à large queue).

Si vous voulez découvrir les étangs de Bonnelles, vous pouvez participer à une visite guidée.

Vous pouvez voir les dates des prochaines visites guidées en cliquant ici. (lien: <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/destination-parc/actualites-rendez-vous-parc/decouverte-de-la-reserve-naturelle-regionale-des-etangs>)

Les autres réserves naturelles régionales d'Île-de-France sont :

- Le Bassin de la Bièvre, situé entre Antony (92) et Verrières-le-Buisson (91),
 - La Boucle de Moisson, située entre Moisson et Mousseaux-sur-Seine (78),
 - Les Bruyères de Sainte-Assise, situées entre Boissise-la-Bertrand et Seine-Port (77),
 - Le Grand-Voyeux, situé à Congis-sur-Thérrouanne (77),
 - Les Îles de Chelles, situées à Chelles (77),
 - Le Marais de Larchant, situé à Larchant (77),
 - Le Marais de Stors, situé à Mériel (95),
 - Les Seiglats, situés à Cannes-Écluse (77),
 - Le site de Limay (78), qui est constitué de rochers,
 - Le site de Vigny-Longuesse (95), qui est constitué de rochers et de sable,
 - Le Val et Coteau de Saint-Rémy, à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78).
-

Voir l'article original (lien: <https://www.iledefrance.fr/fil-presidence/etangs-bonnelles-classes-reserve-naturelle-regionale>).

Le texte que vous venez de lire est une transcription validée par Richard Escat, Sarah Gaudin, Victoria Lardet, Guillaume Lecardonnell et Romain Rengard (ESAT La Roseraie et Les Courlis d'Avenir APEI).

Photo du petit pont réalisée par Olivier Marchal dans la réserve de Bonnelles